

Questions orales

effectivement préoccupé de la situation sur l'île de Montréal au cours des dernières années.

Premièrement, le gouvernement a fait adopter une loi sur les produits pharmaceutiques que l'opposition a combattu avec beaucoup d'acharnement, et qui représente présentement sur l'île de Montréal des investissements de près de 700 millions de dollars.

Le gouvernement dont je fais partie a aussi, et peut-être que la députée de Saint-Laurent—Cartierville n'est pas au courant, contribué à la prospérité de la circonscription où elle demeure et où elle travaille, en contribuant par une somme de 43 millions de dollars à la Canadair pour lui permettre de s'impliquer dans le Jet allongé qui a assuré 2000 nouveaux emplois dans ce secteur.

Le gouvernement que je représente a installé l'Agence spatiale dans la région de Montréal qui va valoir, au cours des prochaines années, 3 milliards de dollars dans l'économie montréalaise et qui, pas plus tard que vendredi dernier, a accordé un contrat à Spar Aerospace de Montréal, entraînant des investissements de l'ordre de 140 millions de dollars dans la région de Montréal.

Monsieur le Président, quand l'on compare la situation actuelle avec ce qu'elle était avant, il y a beaucoup moins de chômage sur l'île de Montréal.

Mme Shirley Maheu (Saint-Laurent—Cartierville): Monsieur le Président, j'aimerais avoir autant de temps que le ministre!

En passant, le plus gros des compagnies pharmaceutiques sont à Toronto.

J'aimerais savoir pourquoi M. Picard, l'auteur du rapport, a cru nécessaire de reprocher au même gouvernement qui avait commandé son rapport, de n'avoir rien fait. Qu'est-ce que le gouvernement compte faire, dès aujourd'hui, pour aider à rendre possible les recommandations du rapport Picard?

L'hon. Jean Corbeil (ministre du Travail): Notre gouvernement va continuer à faire l'excellent travail qu'il a fait au cours des dernières années, monsieur le Président. Encore une fois, je voudrais rappeler à l'honorable députée de Saint-Laurent, qui semble l'oublier, que ce gouvernement a contribué de façon majeure à l'implantation d'un organisme qui s'appelle CITEC, précisément dans sa circonscription.

En ce qui concerne l'est de Montréal, monsieur le Président, qui est le secteur le plus mal en point sur l'île de Montréal, à cause de l'état dans lequel l'ont laissé nos honorables amis d'en face, nous avons investi, au cours de la dernière année, 13 millions de dollars dans le programme PRIEM, qui a suscité l'investissement de 65 millions de dollars par l'entreprise privée.

Je voudrais répéter ici, monsieur le Président, que contrairement à ce que laisse entendre M. Picard, dont je respecte beaucoup la qualité professionnelle, il n'appartient pas à ce gouvernement, au gouvernement fédéral, d'être le maître d'oeuvre de la relance économique de l'île de Montréal. Cela doit venir du milieu et nous considérons notre intervention comme celle de «facilitateurs» et non pas d'exécuteurs.

* * *

[Traduction]

L'ENVIRONNEMENT

Mme Audrey McLaughlin (Yukon): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Avant les élections d'octobre 1988, le premier ministre a fait plusieurs déclarations bien senties. Il a dit le 15 octobre: «Nous sommes prêts à soumettre toutes les entreprises fédérales et toutes les entreprises sur les terres fédérales à une étude écologique en règle». Le 20 octobre, il a déclaré: «Aucune région n'occupe une place aussi élevée dans notre ordre des priorités que celle des Grands Lacs». Et il a ajouté le 1^{er} octobre: «Nous défendons la cause d'un environnement plus propre et plus sûr».

On nous a dit textuellement dans le dernier discours du Trône que le monde «faisait face à un défi écologique d'une ampleur sans précédent». Ce sont des paroles sérieuses, mais aucune mesure sérieuse n'a été prise. Le gouvernement ne fait rien. Il semble maintenant que même le ministre de l'Environnement n'a pas l'appui de ses collègues. Le vice-premier ministre pourrait-il me dire quelle est la date limite que le gouvernement s'est fixée pour présenter son plan écologique?

M. Lee Clark (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, tous les députés se rendent compte sans doute que le gouvernement doit prendre une mesure législative qui lui permettra, à l'avenir, de rendre des décisions démarquant de façon claire et précise quelles sont ses responsabilités et celles des provinces et de tous les autres intervenants en matière d'environnement.

Nous savons que les lignes directrices visant le processus d'évaluation et d'examen en matière d'environnement dont nous avons hérité en 1984, lorsque nous avons pris le pouvoir, se sont révélées tout à fait inadéquates. Le ministre de l'Environnement s'est donc engagé à